

Les sociétés en liquidation judiciaire

Un cyber marchand en liquidation judiciaire maintient son site internet ouvert. Les internautes continuent à acheter ses produits mais ne reçoivent jamais leurs commandes.

Attention : certaines sociétés sur internet sont même entièrement fictives.

Afin d'éviter cette arnaque, vous pouvez utiliser un moteur de recherche (*google, yahoo, lycos, voila...*) pour recueillir les renseignements sur l'entreprise et vérifier son existence auprès du registre du commerce.

Le site en ligne **www.e-litige.com** vous expliquera les démarches à suivre.

Les fausses ventes d'automobiles

Le vendeur potentiel d'un véhicule, souvent récemment parti à l'étranger, passe une annonce attrayante sur le net (faible kilométrage, bas prix, caractère urgent de la vente, etc...). Si vous êtes intéressés, on vous invite à envoyer votre règlement par virement ou mandat postal à l'étranger. La voiture ne vous sera jamais livrée.

Attention, la vigilance doit toujours être de mise sur internet même si on croit faire de bonnes affaires.



Des conseils pour se protéger

- Utiliser un anti-virus régulièrement mis à jour
- Activer le pare-feu de windows (ou autre)
- Se méfier des offres trop alléchantes
- Ne conclure aucun achat important sans rencontrer le vendeur, ni avoir vu ou essayé le bien dans le cas d'une voiture par exemple
- Privilégier des sites comme Paypal (solutions de paiement en ligne) avant d'effectuer un transfert de fonds ou un virement bancaire à l'étranger
- Vérifier la présence du « s » dans l'adresse https:// et la présence d'un cadenas en bas ou en haut de la page sécurisée
- Vérifier son « panier » et le prix du produit avant de confirmer ses achats

Tout internaute témoin de contenus ou de comportements illicites sur le web a la possibilité de le signaler sur le site :

<http://www.internet-signalement.gouv.fr>



Si vous êtes victime d'une escroquerie, contactez votre brigade de gendarmerie ou le commissariat de police le plus proche de chez vous.



Se prémunir contre les escroqueries sur INTERNET



Différents types de fraude sont possibles sur le net :

- Le Phishing
- L'arnaque à l'annonce
- Le Scam
- Les sociétés en liquidation
- Les fausses ventes d'automobiles

L'arnaque à l'annonce

Vous souhaitez vendre un bien. Vous déposez une annonce en ligne sur un site de vente entre particuliers.

L'acheteur envoie un chèque d'un montant bien supérieur au prix que vous avez fixé. Il vous demande de lui reverser la différence sauf que le chèque qui vous a été remis est faux ou sans provision.

Autre possibilité : Vous souhaitez acheter un bien sur un site de vente en ligne, vous réglez l'achat mais le vendeur ne vous envoie pas le bien. Il prétexte qu'il vous faut régler des frais de transport et vous recommande un transporteur. Le faux transporteur, un complice du vendeur, encaisse votre chèque mais vous ne recevrez jamais le bien.

Pour s'en prémunir :

Pour les transactions de particulier à particulier, privilégiez les sites connus. Vendez de préférence à des acheteurs bien notés par les vendeurs (comme c'est le cas pour le site Ebay).

Méfiez-vous des transporteurs soi-disant basés au Royaume-Uni ou des demandes de versement d'argent via une banque en ligne ou de mandat-cash.

Le Phishing

C'est une technique utilisée par les fraudeurs pour obtenir des renseignements personnels dans le but de perpétrer une usurpation d'identité. La technique consiste à faire croire à la victime qu'elle s'adresse à un véritable site (banque, administration, etc...) afin de lui soutirer des renseignements personnels (mot de passe, numéro de carte de crédit, date de naissance, etc...) pour un usage frauduleux.

Pour s'en prémunir :

Ne cliquez pas sur le lien envoyé dans le mail.

Ne remplissez pas les champs concernant les renseignements d'état civil et bancaires.

Le Scam

Vous recevez un mail d'un riche étranger. Il dit avoir besoin de votre aide pour récupérer sa fortune bloquée à l'étranger. L'objectif ? Vous amener à verser de l'argent (parfois des centaines de milliers d'euros) pour payer des frais imaginaires (pot de vin, notaire...) en vous faisant miroiter une partie du pactole.

Pour s'en prémunir :

Ne vous fiez jamais aux propositions mirobolantes provenant d'une personne inconnue, il y a forcément un vice caché. Classez l'expéditeur en indésirable afin de ne plus recevoir ses courriels.

